

Rapport sur l'antisémitisme 2015 en Suisse alémanique

Analyse

En 2015, la FSCI et la GRA ont recensé en Suisse alémanique 16 incidents antisémites, chiffre en net repli sur 2014, où leur nombre était de 66. Si, comme les années précédentes, les cas d'appel à la haine antisémite postés sur Internet n'ont pas été chiffrés en 2015, ils ont été tendanciellement moins nombreux qu'en 2014.

Durant l'année sous revue ont été répertoriés deux cas de violence physique, comme en 2014. L'un a eu pour victime un jeune juif agressé à Zurich par des jeunes du même âge que lui, l'autre un juif attaqué, à Zurich toujours, par des néonazis.

On ne peut toutefois conclure du recul des incidents recensés à une baisse correspondante des attitudes antisémites. Réalisée sur mandat du Service de lutte contre le racisme, parue en 2015, l'étude « Vivre ensemble en Suisse » montre que, toutes composantes de la société confondues, la fréquence de l'antisémitisme est relativement stable et concerne 10 pour cent environ de la population du pays. Un antisémitisme souvent larvé, se réactivant par vagues au gré de facteurs déclencheurs tels que le conflit israélo-palestinien. Cela a été particulièrement net en 2015: au moment où, répliquant aux tirs de rockets palestiniens, l'armée israélienne intervient à Gaza, les incidents antisémites connaissent une flambée retombée sitôt après. Précisons, pour être tout à fait clair, que le terme « incidents antisémites » exclut explicitement les critiques visant la politique israélienne et qu'elle s'applique uniquement aux propos du genre « il faudrait gazer tous les juifs ».

Il y a eu, en 2015, ni escalade militaire à participation israélienne comme en 2014, ni autres événements déclencheurs, et cela explique sans doute le peu d'incidents antisémites recensés. Comme les années précédentes, leur nombre effectif est très vraisemblablement plus élevé, beaucoup d'entre eux n'étant pas signalés. Une étude de l'Agence de l'UE pour les droits fondamentaux (FRA) parue en 2013 estime à 70 pour cent la part des incidents non signalés.

Durant l'automne 2015, des Palestiniens ont perpétré en Israël de nombreuses attaques au couteau ciblant des Israéliens juifs. Comme dans d'autres pays, apparurent alors en Suisse, par exemple sur Facebook, des commentaires antisémites en glorifiant les auteurs comme des héros. Mais il n'y eut pas, comme lors de la guerre Gaza, en 2014, de dynamique que beaucoup de provocateurs mirent à profit pour jouer sur Facebook à qui l'emporterait sur l'autre par l'horreur de ses commentaires. Quantifier les contenus antisémites postés sur la toile est chose pratiquement impossible.

Mais on peut tout de même dire que des centaines de personnes, soit beaucoup plus qu'en 2015, se sont fait remarquer en 2014 pour avoir diffusé des contenus antisémites sur Facebook. Le nombre de ceux que l'on trouve sur la toile dépend par ailleurs aussi des moyens déployés pour les identifier.

En 2014, la FSCI et la GRA ont conjointement déposé 25 plaintes pénales à l'encontre de personnes ayant incité à la haine contre les juifs sur Facebook. Les cas dans lesquels les auteurs ont pu être identifiés ont abouti à des condamnations pour infraction à la norme pénale antiraciste. Plusieurs procédures ont toutefois dû être classées sans suite, les auteurs des faits n'ayant pas pu être identifiés. D'autres institutions ainsi que des particuliers ont en outre déposé des douzaines de plaintes dont la FSCI et la GRA ignorent l'issue.

Il est possible que ces dénonciations et les articles que les médias leur ont consacrés en 2014 aient eu un impact sur le fait que les pages Facebook suisses insultant les juifs ont été plus rares et moins violentes en 2015. Pendant l'été 2015, la presse a beaucoup parlé des injures postées

sur la toile à propos de la crise des réfugiés. Cela pourrait également avoir sensibilisé bien des gens à la question, et peut-être sont-ils plus nombreux qu'autrefois à savoir que le fait de se répandre en attaques racistes et antisémites sur Internet peut également être un acte punissable.

Comme à l'accoutumée, les attaques n'ont pas été uniquement verbales et écrites. On n'a également recensé en 2015, à l'encontre des juifs, des voies de fait montrant que l'antisémitisme peut occasionnellement déboucher sur des violences physiques.

La scène néonazie suisse n'a plus, tant s'en faut, la même ampleur qu'il y a 10 ans. Durant l'été 2015 ont néanmoins surgi près de Zurich-Wiedikon plus de 20 néonazis qui ont attaqué, injurié et bousculé un orthodoxe juif. On doit sans doute à l'intervention courageuse de passants et à celle de la police que les choses n'aient pas été plus loin.

Un autre incident s'est produit près d'un terrain de football zurichois, où de jeunes joueurs du club de football juif Hakoah ont été abreuvés d'injures antisémites, bousculés et, finalement, frappés par d'autres jeunes. Il a fallu que des passants s'en mêlent pour que les agresseurs mettent fin à leurs brutalités et s'enfuient sans être reconnus.

En rapport avec le football s'est également produit un incident antisémite à Lucerne. Pour insulter leur adversaire, un supporter du FC Lucerne se déguise en juif orthodoxe, se pare d'une écharpe du FC St-Gall et prend ensuite la tête du cortège des fans. La raison du déguisement est apparemment que l'on surnomme les Saint-Gallois les « juifs » et que cela est censé être une injure. Le fan déguisé écrit ensuite à la FSCI pour expliquer que son intention n'était pas d'offenser les juifs mais de narguer les fans du FC St-Gall –mais visiblement sans se rendre compte que le fait d'utiliser le mot « juif » dans un contexte injurieux constitue un acte antisémite.

Quelques semaines plus tard, les supporters du FC St-Gall déroulent dans le stade une banderole sur laquelle est écrit « le football rend libre ». Qu'est-ce qui a bien pu leur passer par la tête? Faut-il voir là un geste motivé par des mobiles antisémites ou la manifestation d'une totale ignorance? A moins que, à l'image de l'Ajax Amsterdam et de Tottenham Hotspurs, l'intention ait été de jouer d'une autoreprésentation juive et de l'afficher. Autre fait à signaler: un film produit par un membre du comité du Conseil Central Islamique Suisse (CCIS) dans la bande sonore duquel des médias signalent une chanson en arabe appelant à l'assassinat des juifs.

Quand bien même le sentiment antisémite semble avoir peu changé en 2015, il est réconfortant de constater que le nombre des incidents antisémites répertoriés est nettement inférieur à celui des années précédentes. L'avenir dira si le caractère pénal des attaques discriminatoires diffusées sur Internet est un fait dont on a davantage conscience aujourd'hui.

Contact

Fédération suisse des communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65 | Case postale | 8027 Zurich

+41(0)43 305 07 77 | info@swissjews.ch

www.swissjews.ch

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme GRA

Case postale | 8027 Zürich | +41(0)58 666 89 66

infogra@gra.ch | www.gra.ch

Impressum

Éditrices : Fédération suisse des communautés israélites FSCI et la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme GRA, Zurich 2016